

## COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN

### RECUEIL DES ACTES A CARACTERE REGLEMENTAIRE

MOIS : JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 2020

### SOMMAIRE

#### 1-DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **Séance du : 24 SEPTEMBRE 2020**

Présentation des budgets primitifs 2019 de l'EPIC office de tourisme et du camping du bosc d'en roug et du rapport d'activités de l'EPIC office de tourisme 2019	Page 1 à 2
Approbation du règlement intérieur du conseil municipal	Page 3
Modification des délégations du conseil municipal accordées au maire – article L. 2122.-22	Page 4 à 7
Désignation de représentants du conseil municipal à l'association « vivre le 3 <sup>ème</sup> âge au soleil du Roussillon »	Page 8 à 9
Intégration au comité de sélection GALPA Pyrénées Méditerranée – Désignation des membres	Page 10 à 11
Modification du tableau des effectifs	Page 12 à 18
Election des propriétaires de biens fonciers non bâtis et désignation des propriétaires forestiers pour constitution de la commission intercommunale d'aménagement foncier (C.I.A.F)	Page 19 à 21
Comité national d'action sociale (CNAS) – désignation d'un représentant du conseil municipal délégué	Page 22 à 23
Désignation de délégués du conseil municipal à l'UDSIS	Page 24 à 25
Mesure d'aide en faveur de l'UCPA	Page 26 à 27
Approbation des nouvelles modalités de la taxe de séjour à compter de 2021 (régime mixte) commune de Saint-Cyprien	Page 28 à 30
Vote de crédits supplémentaires - commune	Page 31 à 32
Virements de crédits – budget de commune – exercice 2020	Page 33 à 35
Vote du solde des subventions aux associations – exercice 2020	Page 36 à 39
Vote du solde des subventions aux associations – exercice 2020	Page 40 à 41
Acquisition pour l'Euro symbolique des équipements publics du lotissement dénommé « Anaïs II » et intégration dans le domaine public communal	Page 42 à 43
Acquisition pour l'Euro symbolique des équipements publics du lotissement dénommé « les chemins de la mer » et intégration dans le domaine public communal	Page 44 à 45
Acquisition amiable des parcelles AN 673 et AN 578	Page 46 à 47
Reversement à la communauté de communes Sud Roussillon d'une partie de la PVR instaurée pour l'aménagement de la rue Déodat de Séverac	Page 48
Acquisition amiable de la parcelle AO 1409	Page 49 à 50

Acquisition amiable de 16 m <sup>2</sup> de la parcelle AD 560	Page 51 à 52
Mas de Capellans – indemnisation par l'assurance dommage ouvrage – protocole transactionnelle	Page 53 à 54
Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la commune de Saint-Cyprien pour l'aménagement du parking Cypriano	Page 55 à 56
Taxe d'aménagement et exonérations	Page 57 à 58
Convention avec la communauté de communes Sud Roussillon relative à l'aire de la Véloroute Agouille de la mar	Page 59 à 60
Avenant à la concession d'utilisation du domaine public maritime relative au maintien de la promenade du front de mer au nord du port	Page 61 à 62

## 2-DECISIONS DU MAIRE

### Mois de JUILLET

Approbation du contrat de location avec M. <b>Yvon Catalayoud</b> et la commune de Saint Cyprien, concernant un local de type « hangar » d'une surface de 140 m <sup>2</sup> couvert sur 800m <sup>2</sup> de terrain clos situé sur St Cyprien pour le stockage du matériel communal, 3 avenue de Lattre de Tassigny, cadastré AN n°222 et moyennant un montant de loyer mensuel fixé à 849.49 € pour une durée de 2 ans à compter du 1 <sup>er</sup> août 2020.	Page 63
Approbation du contrat de location avec M. <b>Yvon Catalayoud</b> et la commune de Saint Cyprien, concernant un local de type « hangar » d'une surface de 140 m <sup>2</sup> , cadastré AN n°220 et moyennant un montant de loyer mensuel fixé à 967.18 € pour une durée de 2 ans à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020.	Page 64
Approbation du contrat de location avec M. <b>Yvon Catalayoud</b> et la commune de Saint Cyprien, concernant un local de type « hangar » d'une surface de 100 m <sup>2</sup> situé sur St Cyprien, cadastré AN n°220 et moyennant un montant de loyer mensuel fixé à 537.35€ pour une durée de 2 ans à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020	Page 65
Désignation de l'Association le club GV les Mouettes, titulaire du marché public relatif à la prestation de service ayant pour objet des activités physiques santé et prévention chez les 0-6 ans dans le cadre des animations du relais des assistantes maternelles de St Cyprien selon un montant de 1 438€ TTC pour un total de 18 interventions de 2 heures.	Page 66
Résiliation du contrat de location pour un logement communal de type F4 situé n°1 bis rue Porche à 66 750 ST CYPRIEN PLAGE passé avec <b>Myriam KHELIL</b> à compter du 31 juillet 2020.	Page 67
Approbation de la modification de l'article 1 et 2 de la décision du 03/07/2020 en remplaçant le nom du bailleur qui était M. <b>Yvon CATALAYOUD</b> par son épouse, Mme <b>Christiane CATALAYOUD</b> .	Page 68
Approbation de la modification de l'article 1 et 2 de la décision du 03/07/2020 en remplaçant le nom du bailleur qui était M. <b>Yvon CATALAYOUD</b> par son épouse, Mme <b>Christiane CATALAYOUD</b> .	Page 69
Approbation de la modification de l'article 1 et 2 de la décision du 3/07/2020 en remplaçant le nom du bailleur qui était M. <b>Yvon CATALAYOUD</b> par son épouse, Mme <b>Christiane</b>	Page 70

<b>CATALAYOUD.</b>	
Désignation de l'association Ecole Chant Lyrique et Variété/ ECLV représentée par sa présidente <b>Gisèle Xerr</b> Vacher titulaire du marché public relatif à la représentation d'un spectacle au port de St Cyprien plage, le 15.08.2020 selon un montant total de 465 €.	Page 71
Adhésion à l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) pour l'année 2020. Le montant de la cotisation annuelle 2020 s'élève à 2 032 €.	Page 72

## **Mois d'AOUT**

Exercice du droit de préemption des parcelles cadastrées AK 857, situé lieu-dit Las Velles à Saint Cyprien Village, aux conditions financières différentes à la déclaration d'intention d'aliéner, soit une offre d'acquisition au prix de 300 000 € .	Page 73 à 74
Exercice du droit de préemption des parcelles cadastrées AO 20 et AO 1360, situées 14 rue Paul Eluard à Saint Cyprien Le Village, aux conditions financières différentes à la déclaration d'intention d'aliéner, soit une offre d'acquisition au prix de 300 000 € .	Page 75 à 76
Désignation de Mme <b>Céline BANOS</b> , gérante de la société Event Play titulaire du marché public relatif à une prestation de service , (atelier d'initiations aux loisirs électriques de type gyropodes) selon un montant total de 450 € HT pour le 6 septembre 2020 au gymnase des Capellans à St Cyprien l'occasion du forum des associations.	Page 77
Désignation de Mme <b>Céline BANOS</b> , gérante de la société Event Play titulaire du marché public relatif à une prestation de service , (tatoo paillettes) selon un montant total de 270 € HT pour le 6 septembre 2020 au gymnase des Capellans à St Cyprien l'occasion du forum des associations.	Page 78
Approbation du contrat de location pour un local situé à la Résidence du Port à St Cyprien Plage, quai Arthur Rimbaud passé avec M. <b>René FRECHE</b> , domicilié à Saint Cyprien afin d'y exercer une activité de RESTAURANT-BAR. Cette location est consentie à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2020 pour une durée de six mois et prendra fin le 31 mars 2021. Le montant mensuel s'élève à 681.20€.	Page 79
Approbation du contrat de location pour un local situé à la Résidence du Port à St Cyprien Plage, quai Arthur Rimbaud passé avec M. <b>René FRECHE</b> , domicilié à Saint Cyprien afin d'y exercer une activité de RESTAURANT-STOCKAGE. Cette location est consentie à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2020 pour une durée de six mois et prendra fin le 31 mars 2021. Le montant mensuel s'élève à 325€.	Page 80
Approbation du contrat de location pour un local situé à la Résidence du Port à St Cyprien Plage, quai Arthur Rimbaud passé avec M. <b>René FRECHE</b> , domicilié à Saint Cyprien afin d'y exercer une activité de RESTAURANT-STOCKAGE. Cette location est consentie à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2020 pour une durée de six mois et prendra fin le 31 mars 2021. Le montant mensuel s'élève à 325€.	Page 81
Approbation du contrat de location pour un local situé à la Résidence du Port à St Cyprien Plage, quai Arthur Rimbaud passé avec M. <b>Frédéric AUGUET</b> , domicilié à Saint Cyprien afin d'y exercer une activité de SERVICES. Cette location est consentie à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2020 pour une durée de six mois et prendra fin le 31 mars 2021. Le montant mensuel s'élève	Page 82

à 921.36 €.	
Désignation de la société « Magic stars productions » représentée par son président bénévole M. <b>Pierre ROIG</b> à l'occasion de la messe du 15/08/2020 de 10h30 à 13h00 au port de St Cyprien selon un montant total de 790€ TTC.	Page 83
Approbation du contrat de location pour un local situé à la Résidence du Port à St Cyprien Plage, quai Arthur Rimbaud passé avec <b>Sylvie GRIMALDI</b> , domicilié à Saint Cyprien afin d'y exercer une activité de RESTAURANT-RAPIDE. Cette location est consentie à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2020 pour une durée de six mois et prendra fin le 31 mars 2021. Le montant mensuel s'élève à 325€.	Page 84

### **Mois de SEPTEMBRE**

Approbation du contrat de location pour un logement communal de type F4 situé à St Cyprien village dans le groupe scolaire « François Desnoyer » 1 rue Jules Lemaître passé avec Mme <b>Marie VINCENT</b> . Cette location est consentie à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2020. Le montant mensuel s'élève à 408.40 €.	Page 85
Décision d'opposition de transfert des pouvoirs de police spéciale du maire dans les matières suivantes : -Voirie (interdire ou limiter l'accès à certaines voies, régler l'arrêt et le stationnement des véhicules, réserver certains lieux de stationnement ou encore réserver des emplacements pour faciliter la circulation des transports publics) -Délivrance des autorisations de stationnement de taxi	Page 86
Approbation du contrat de location pour un logement communal de type F3 situé à St Cyprien village dans le groupe scolaire « François Desnoyer » 1 rue Jules Lemaître passé avec Mme <b>Marie-Hélène GUILLEM</b> . Cette location est consentie à partir du 15 octobre 2020. Le montant mensuel s'élève à 305.58 €.	Page 88
Résiliation du contrat de location d'un terrain cadastré AN 416, lot A, situé lieudit Las Hortes passé entre la commune de St Cyprien et la sarl TP 66, à compter du 09 novembre 2020 conformément à l'article III « durée » du contrat de location précisant un délai de préavis de 2 mois.	Page 90
Approbation de l'occupation du domaine public par des ouvrages de transport et de distribution d'électricité concédés à la SA ERDF. Le montant de la redevance est calculé partir du seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2020.	Page 91

### **3-ARRETES**

### **Mois de JUILLET**

Arrêté en date du 06 juillet 2020 portant règlement des emplacements public de la commune de Saint-Cyprien – modificatif 4	Page 92
Arrêté en date du 15 juillet 2020 portant délégation de fonction à Frédéric BERLIAT – conseiller municipal	Page 93 à 94

Arrêté en date du 15 juillet 2020 portant délégation de présidence de la commission « concession » à Mme Nathalie PINEAU	Page 95
Arrêté en date du 15 juillet 2020 portant délégation de présidence de la commission « appel d'offres des marchés publics » à Mme Nathalie PINEAU	Page 96
Arrêté en date du 15 juillet 2020 portant délégation de fonction à Mme Carole DEL POSO – Conseillère municipale	Page 97
Arrêté en date du 15 juillet 2020 portant délégation de présidence de la commission « appel d'offres des marchés publics » à M. Patrick BRUZI	Page 98 à 99
Arrêté N°20/TECH-P/185 en date du 23 juillet 2020 portant réglementation permanente rue Jouy d'Arnaud, Gounod, impasse Sinclair, Berlioz, Vian, Dukas et Casals	Page 100 à 102
Arrêté en date du 24 juillet 2020 portant délégation temporaire et exceptionnelle des fonctions d'officier d'Etat civil à M. Frédéric BERLIAT	Page 103
Arrêté N°20/URB/071 en date du 27 juillet 2020 portant autorisation de poursuivre le fonctionnement d'un établissement recevant du public « groupe scolaire privé Saint- Pierre la mer »	Page 104
Arrêté N°20/URB/073 en date du 27 juillet 2020 portant autorisation de poursuivre le fonctionnement d'un établissement recevant du public « gymnase Guy Richet »	Page 105
Arrêté N°20/TECH-P/188 en date du 29 juillet 2020 portant réglementation permanente rue Jouy d'Arnaud, Gounod, impasse Sinclair, Berlioz, Vian, Dukas et Casals	Page 106 à 107

### **Mois d'AOÛT**

Arrêté PM/RAM/2020 0003 en date du 16 août 2020 portant interdiction d'accès au public à l'allée piétonnière longeant la résidence « port des sables » au droit de la poissonnerie Sainte-Anne et des locaux attenants	Page 108 à 109
--	----------------

### **Mois de SEPTEMBRE**

Arrêté en date du 11 septembre 2020 portant réglementation de la police des plages modificatif n°3- saison 2020	Page 110 à 111
Arrêté en date du 25 septembre 2020 portant désignation à la commission intercommunale d'aménagement foncier à M. Jean GAUZE suppléant de M. Thierry DEL POSO	Page 112